

Grenoble veut lancer un plan pour la vie nocturne

La nuit, et plus encore dans une ville étudiante, est synonyme d'intense activité, de fête, de loisirs culturels. Mais aussi d'incivilités, de sentiment d'insécurité ou de bruit insupportable pour les riverains. La Ville de Grenoble a lancé une démarche pour adopter une politique de la vie nocturne. Des habitants en ont débattu ce samedi.

Il y a ceux qui dorment, ceux qui aimeraient bien, ceux qui sortent, boivent, s'amuse, se cultivent errant, travaillent, soignent, craignent pour leur sécurité ou se déplacent sereinement. La nuit est un espace qui concentre les problématiques, amplifie les sentiments subjectifs et exacerbe certaines thématiques de cohabitation. Et pourtant, ce temps-là est peu abordé au-delà de ses seuls aspects légaux alors que les conflits d'usage se multiplient, souvent jusqu'à plus soif pour ce qui concerne les centres-villes. La nuit, les chats ne sont en effet pas les seuls à être gris.

Bordeaux, Nantes ou Paris ont déjà leur plan, voire leur « maire de la nuit », Grenoble s'y attaque donc en élaborant un diagnostic depuis juillet. Et ce samedi, un premier groupe d'habitants, essentiellement impliqués dans des unions de quartier et pas bien représentatifs de la diversité géographique et des classes d'âge de la



La vie nocturne et ses nuisances en centre-ville est l'un des points à l'étude. Mais d'autres problématiques se posent en fonction des quartiers, des usages et des besoins. Archives photo Le DL/Jean-Benoit VIGNY

ville, en a débattu. « La Ville a pour objectif d'élaborer ce plan pour la nuit à échéance fin 2022, début 2023, explique la cheffe de mission, Yasmine Franjulien. Au préalable, on fait donc ce gros diagnostic sur ce qu'il se passe la nuit, ce qui fonctionne, ne marche pas, quels sont les besoins et les attentes ».

Alors, durant deux heures ce samedi, une quinzaine de Gre-

noblois a planché. Avec un verdict rarement tendre : trop de bruit, de nuisances, d'incivilités, d'alcoolisation tardive, de terrasses sonores, de cris nocturnes, de scooters pétaradants, de rues transformées en latrines, de ramassage des ordures aux aurores ; « on est en galère pour trouver ce qui marche », a lancé une intervenante. « Ah si, reprenait-

“ Trouver le juste équilibre entre la ville qui dort, la ville qui s'amuse, la ville qui travaille, la ville des invisibles ”

elle, appeler le 17 (la police nationale) pour qu'ils interviennent, souvent ça marche. » « Vous avez de la chance, nous dans le 38100, ils ne viennent pas », répondait en écho une habitante du secteur 6.

De fait, l'écrasante majorité a pointé le manque d'effectifs de la police, les points chauds de l'hypercentre (notamment le Jardin de Ville) ou les rodéos qui accablent certains quartiers du sud grenoblois. Jean-Pierre, habitant du centre-ville, s'agaçait : « En fait, on demande juste que les lois soient appliquées, qu'ils (les pouvoirs publics) se démerdent ». Yas-

REPÈRES

Le calendrier de la démarche

- 29 mars 2021 : vote de la délibération et lancement officiel de la démarche.
- Juillet 2021 à mars 2022 : radiographie des nuits grenobloises.
- 18 mars 2022 : restitution publique du diagnostic sur les nuits grenobloises
- Mars à mai 2022 : mise en place des groupes thématiques visant à faire émerger les actions à inscrire dans le futur plan municipal de la nuit
- Fin 2022 : présentation du plan municipal de la nuit.

mine Franjulien explique : « La nuit est conflictuelle et il y a des disparités territoriales : on pense souvent au centre-ville où l'on peut regretter les nuisances sonores mais dans d'autres quartiers, c'est l'absence de commerces qui pose problème mais, à l'inverse, eux peuvent dormir la fenêtre ouverte en été. On peut aussi évoquer la pollution lumineuse et, en face, le sentiment d'insécurité que peut faire naître un éclairage diminué ».

Le diagnostic définitif sera rendu le 18 mars. Les premières actions pourraient être déployées cet été.

J.-B.V.

Ce qu'en disent des Grenoblois présents à l'atelier samedi

« Pour moi qui dors entre minuit et sept heures, c'est vraiment difficile du jeudi au samedi avec la sortie des bars, des discothèques, le bruit, les vibrations. Il faudrait trouver un compromis entre l'application stricte de la loi et la tolérance car il faut bien que jeunesse se passe ». En fait, dit Jean-Philippe, « il faudrait faire comme la sécurité routière. Quand on est mal stationné, quand on commet une infraction, on est souvent verbalisé. Mais pas pour le bruit. Or, les résultats en matière de sécurité routière montrent qu'on est capables de s'attaquer à un problème. Je ne suis pas pour la

verbalisation systématique non plus mais, pour pouvoir dormir, on aimerait que la loi soit un peu plus appliquée ». Jean-Pierre renchérit sur les terrasses des bars autorisées à se développer depuis la crise sanitaire : « Lorsqu'on donne des libertés, des autorisations de terrasses jusqu'à une heure du matin, il faudrait être capable de maîtriser les nuisances qui y sont liées. À certains moments, on a l'impression que le maire crée lui-même sa propre situation de carence. La tranquillité publique est pourtant de sa responsabilité ».

Alors que les habitants des quartiers sud ont très peu répon-

du à l'appel de la Ville ce samedi, Émilie, membre de l'union de quartier Vigny-Musset, souligne : « Peut-être que certains ne sont pas venus (des quartiers sud) par peur de mal s'exprimer ou que leur parole ne soit pas prise en compte. Mais pour moi, il était important de faire entendre cette voix ». Elle poursuit : « De manière générale, il faudrait amplifier la présence de médiateurs de nuit dans le 38100 et de la police nationale. Les policiers font un travail remarquable mais c'est la question du nombre (des effectifs) qui se pose ».

J.-B.V.



Ce diagnostic visait à faire ressortir ce qu'il se passe la nuit, ce qui fonctionne, ne marche pas, quels sont les besoins et les attentes. Photo Le DL/Jean-Benoit VIGNY